

# SANTÉ

## ÉTABLISSEMENTS DE SANTÉ

### Personnel

#### CNG Centre national de gestion

### **Arrêté du 6 février 2018 établissant la liste des élèves-directeurs et élèves-directrices d'établissements sanitaires, sociaux et médico-sociaux à l'École des hautes études en santé publique à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2018**

NOR : SSAN1830118A

La directrice générale du Centre national de gestion,  
Vu le code de l'action sociale et des familles ;  
Vu l'article L.6141-1 du code de la santé publique ;  
Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 portant droits et obligations des fonctionnaires ;  
Vu la loi n° 86-33 du 9 janvier 1986 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique hospitalière ;  
Vu le décret n° 2007-1930 du 26 décembre 2007 modifié portant statut particulier du corps des directeurs d'établissements sanitaires, sociaux et médico-sociaux de la fonction publique hospitalière ;  
Vu le décret n° 2007-1939 du 26 décembre 2007 relatif au classement indiciaire applicable au corps des directeurs d'établissements sanitaires, sociaux et médico-sociaux de la fonction publique hospitalière ;  
Vu l'arrêté n° 77-812 du 13 juillet 1977 relatif au régime de sécurité sociale des agents stagiaires des départements, des communes et de leurs établissements publics n'ayant pas le caractère industriel et commercial ;  
Vu l'arrêté interministériel du 26 décembre 2007 relatif à l'échelonnement indiciaire applicable corps des directeurs d'établissements sanitaires, sociaux et médico-sociaux de la fonction publique hospitalière ;  
Vu la liste des candidats définitivement admis aux concours d'admission au cycle de formation des élèves-directeurs organisé par l'École des hautes études en santé publique pour l'accès aux emplois de personnel de direction des établissements mentionnés aux 2<sup>o</sup> à 6<sup>o</sup> de l'article 2 de la loi n° 86-33 du 9 janvier 1986 modifiée, dans les établissements mentionnés au 1<sup>o</sup> de l'article 2 de la même loi et figurant sur une liste et aux emplois, en qualité de directeur adjoint dans les établissements mentionnés aux 1<sup>o</sup> et 7<sup>o</sup> de l'article 2 de la même loi,

Arrête :

#### Article 1<sup>er</sup>

Sont nommés élèves-directeurs et élèves-directrices d'établissements sanitaires, sociaux et médico-sociaux à l'École des hautes études en santé publique, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2018 et rémunérés à compter de cette date sur la base de l'indice brut 419 sans préjudice des dispositions susceptibles de leur être appliquées en matière d'indemnités compensatrices, les personnels ci-après désignés :

Mme ABIDOS Dina.  
Mme ANDRE Anne.  
Mme ANDRIEUX Fanny.  
M. ARNAUD Mathieu.  
Mme BALMY Elisabeth.  
Mme BATHEROSSE Myriam.  
M. BOITIER Alexandre.  
Mme BOUCHEMLA Amel.  
Mme BOUKHARSSA Malika.

Mme BOULANGER Alixia.  
M. BOURNONVILLE Rémi.  
M. BOUTRY Nicolas.  
Mme BRONNEC Dorine.  
Mme CAPIN Céline.  
Mme CASTRO Marie.  
Mme CHAHBI Fatima.  
Mme COMBE Guylène.  
M. COMBES Grégoire.  
Mme COUTIER Manon.  
M. DE MALGLAIVE Bruno.  
Mme DELCOURT Pauline.  
Mme DELETOILE Delphine.  
Mme DEVOS Hélène.  
Mme DOLLE Eléonore.  
Mme ELFADL-MOHR Clara-Inès.  
M. FAUQUEUR Sébastien.  
M. FLAMAND Gautier.  
Mme FONTAN Céline.  
M. FRASZCZAK Loïc.  
Mme FRAZIER Isabelle.  
Mme GAGNEPAIN Alexiane.  
Mme GARRIGUE Romane.  
Mme GUILLARD Audrey.  
Mme GUILLAUME Eve.  
Mme GUILLON Emmanuelle.  
Mme HAMDY Assma.  
Mme HENRY Marie-Rose.  
Mme HERIAUT Murielle.  
Mme HERNOUT Juliette.  
Mme HIGNET Elyna.  
M. HURET Guillaume.  
M. JOUANNIGOT Jim.  
Mme KEBABSA Zaia.  
Mme KINGUE MANGA Judy.  
Mme LAMOURET Delphine.  
Mme LAURET Marie.  
Mme LAUWERIER Justine.  
Mme LE RAY Gwenaëlle.  
Mme LEGEARD Emilie.  
Mme LEMAIRE Margaux.  
Mme LEMIRE Jemima.  
Mme LEOCADIE Anaïs.  
M. LUCENO Jérémy.  
Mme LUMBROSO Elise.  
Mme MAILLET Carine.  
Mme MAILLOT Natacha.  
Mme MAIRE Julie.  
Mme MALGOUIRES Céline.  
Mme MARTINE Laura.

M. MATHIS Louis.  
M. MISCHLER Ludovic.  
Mme MOKRANI Syla.  
Mme MONTCRIOL Hélène.  
M. MORARD Serge.  
Mme MOREAU Abéline.  
M. MOREL Xavier.  
Mme PERROT Lucie.  
M. PETRYSZYN Maxime.  
Mme PRENTOUT Caroline.  
Mme RAJONSON Zoé.  
Mme RINCOURT Stéphanie.  
Mme RIVAS Charlène.  
Mme ROUSSEAUX Mathilde.  
Mme SALVEZ Laurie.  
Mme SAVARY Geneviève.  
Mme SOUFFLET Laura.  
Mme TEXIER Nolwenn.  
M. TICHANÉ Guillaume.  
M. TOSSANI Alain.  
Mme VALENTIN-BUSQUETS Elise.  
Mme VIGNERON Audrey.  
Mme WASTIAUX Juliette.

#### Article 2

La directrice générale du Centre national de gestion est chargée de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Bulletin officiel santé, protection sociale, solidarité*.

Fait le 6 février 2018.

*La directrice générale  
du Centre national de gestion,*  
D. TOUPILLIER